

FinAfrique organise du **Lundi 23 au Mardi 24 Mai 2016** à l'**Hôtel NOVOTEL de Dakar** un séminaire de formation sur le thème :

## **ANALYSE ET PILOTAGE DU RISQUE JURIDIQUE BANCAIRE**

Ce séminaire fera l'objet de nombreux cas pratiques

La réglementation de plus en plus grande et complexe de l'activité bancaire et financière fait de la maîtrise des risques une obligation légale. L'augmentation du risque opérationnel en général et des risques juridiques en particulier n'épargnent donc pas les établissements bancaires et financiers qui doivent mettre en œuvre des outils de gestion de ces risques.

Le risque le plus catastrophique pour une organisation est le risque non identifié. Il convient donc pour le banquier OHADA d'analyser, de cartographier et de gérer autant que possible les risques juridiques pour éviter des sanctions financières ou administratives et gagner en réputation tout en plaçant son expertise au service du client.

### **INTERVENANT :**

#### **Ibrahima NDIAYE**

Ibrahima Ndiaye est un Conseil Juridique Bancaire et Financier avec près d'une vingtaine d'années d'expérience. Il est actuellement en service au sein de la Direction Juridique de BPCE (Organe central des Banques Populaires & des Caisses d'épargne) à Paris où il assiste les réseaux, certaines filiales et les Directions centrales en matière de droit bancaire et financier.

Il est co-auteur d'un ouvrage sur la "Pratique des garanties du crédit en droit OHADA" publié lors de son passage à la Société Générale de Banques au Sénégal où il a mis en œuvre le droit OHADA et refondu la contrathèque des contrats de crédits et de garanties bancaires. Ancien formateur du CFPB, Monsieur NDIAYE a enseigné le droit bancaire et la fiscalité dans de nombreuses institutions financières africaines.

Il est Titulaire d'un DESS en Banques et Finances de l'Université Paris V- RENÉ DESCARTES et d'un DESS en Juriste d'affaires et fiscalité de l'Université de PAU.

**OBJECTIFS :** Ce séminaire vous permettra :

- D'aborder les différents types de risques juridiques et leurs conséquences
- D'identifier les personnes et les activités à risque
- D'anticiper les failles de son organisation en matière de gestion des risques juridiques

**CIBLE :** Directions Générales / Directions des Risques / Directions des Engagements / Directions de de la Conformité / Auditeurs / Inspecteurs / Juristes / Avocats / Régulateurs

**DUREE :** 2 Jours

**LIEU :** Hôtel NOVOTEL de Dakar

**COÛT :** 500 000 FCFA (ce prix intègre les déjeuners et pause-café tout au long du séminaire)

## **PROGRAMME DU SEMINAIRE :**

### **I – NOTIONS, DEFINITIONS ET CONTEXTES REGLEMENTAIRES**

- 1 – Notions et définitions du risque juridique
- 2 – Contextes réglementaires

### **II - NECESSITE D'UNE FILIERE JURIDIQUE INDEPENDANTE MAIS PROCHE DES OPERATIONNELS**

- 1- Nécessité de la mise en place d'une filière juridique
- 2 - Nécessité d'une proximité avec les opérationnels
- 3- Nécessité d'une indépendance des juristes

### **III – GESTION ET PILOTAGE DES RISQUES JURIDIQUES**

- 1 – Identification des risques : le référentiel
- 2 – Analyse et Evaluation des risques : le risque brut
- 3 – Prévention des Risques
- 4 – Cartographie des Risques

### **IV. – INTRODUCTION A LA LUTTE ANTI BLANCHIMENT**

### **V. CAS PRATIQUES**

- Analyse de situations de risques juridiques type en milieu bancaire
- Etudes de cas tirés de la pratique bancaire en Droit OHADA

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Nom de l'Entreprise : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Fax : ..... Email : .....

**Thème du Séminaire de formation :**

**ANALYSE ET PILOTAGE DU RISQUE JURIDIQUE BANCAIRE**

*Date et lieu de la formation : Du Lundi 23 au Mardi 24 Mai 2016 à Dakar*

*Coût Unitaire de la formation : 500 000 FCFA*

**NOM ET PRENOM DU PARTICIPANT**.....

**FONCTION**.....

**Total TTC :** .....

**Règlement à l'Ordre de FinAfrique**

**Total TTC, en toutes lettres :** .....

**Signature :**

**A retourner dûment signé à l'adresse : [formations@finafrique.com](mailto:formations@finafrique.com)**

**NB :** La plupart de nos Consultants exerçant à l'étranger, en cas d'annulation par le participant, les frais de participation seront dus à concurrence de 50 %. Si l'annulation intervient dans les 7 jours avant le début de la formation, les frais d'inscription seront dus dans leur intégralité.

Les frais de participation au séminaire sont dus en totalité pour toute absence sans annulation préalable, ou pour tout séminaire commencé.

**FinAfrique**

**Tel Côte d'Ivoire : 00 225 06 41 44 72**

**Tel Sénégal : 00 221 77 50 78 843**

**Tel Cameroun : 00 237 242 10 79 86 ou 677 67 09 79**

**Tel France : 00 33 (0) 6 68 40 82 33**

**[www.finafrique.com](http://www.finafrique.com)**

**Notre approche pédagogique spécifique accompagne l'innovation financière et intègre les meilleures pratiques afin de vous assurer une totale satisfaction et justifier votre confiance et votre fidélité**

**© 2016 FinAfrique. All Rights Reserved.**